

# Mettre en place un petit rucher de diversification.

## Objectifs

Etre capable de conduire un petit rucher de diversification en AB (20 à 70 ruches).

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire.

## Contenu

J1 : Savoir détecter un environnement favorable à l'abeille et apprendre à maîtriser le maniement d'une ruche.

Lien entre écologie, biodiversité et écosystème. connaître le fonctionnement d'un essaim dans son milieu naturel.

Caractéristiques des différentes ruches,

Choix de l'habitat (de la ruche) et aménagements à connaître (grandeur ouverture, point d'eau, orientation...)

Rappel de la législation d'une implantation de rucher.

Savoir préparer la ruche (mis en place des cadres, de la cire...)

J2 : Etre en capacité de s'occuper d'une colonie et apprendre à maîtriser l'essaimage.

L'abeille et la colonie ; Les principaux problèmes sanitaires et leurs traitements ; Le matériel pour visiter une ruche ; Définition de l'essaimage - phénomène naturel.

Les techniques de multiplication des essaims (division de colonie ou récupération d'un essaim). La visite et les observations à faire.

J3 : Savoir récolter du miel, cahier des charges Agriculture biologique. et SURTOUT DEVENIR AUTONOME !

- bien connaître les différents cadres et leur maturité.
- facteurs à repérer permettant de savoir s'il est possible de récolter.
- démonstration de récolte avec du matériel semi-professionnel
- nourrissage des jeunes colonies d'abeilles.
- étude du cahier des charges AB.
- temps important sur le rucher pour "apprivoiser un essaim !

Moyens pédagogiques : intervention en salle et aspects techniques et pratiques sur le rucher à chaque journée si le temps le permet. Travail en commun puis en petits groupes autour des ruches, manipulation.

Un temps en fin de formation sera réservé à l'évaluation de la satisfaction des stagiaires et aux compétences acquises.

Un support de formation sera donné aux stagiaires.

Cotisant VIVEA et autre OPCA : Formation incluant une ruche Dadant et une colonie pour une participation forfaitaire à 100 € (valeur de la ruche pleine : 260 €TTC ) à retirer sur place le dernier jour de la formation.

Cotisant VIVEA : possibilité d'une visite de votre rucher en mois de juillet par X.Lair pour vous aider à mieux appréhender en autonomie cette nouvelle activité.(coût de la visite : 20€)

Une attestation sera remise à chaque stagiaire en fin de formation.

Note obtenue de satisfaction des précédents stagiaires "apiculture" avec cet intervenant 2018/2019 : 9,46/10

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

<b>18 mars 2021</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	Chez Xavier Lair 3 quartier du Pujol 66730 Sournia	Xavier Lair, entomologiste et apiculteur professionnel.
<b>15 avr 2021</b> 09:30 - 17:30 (7hrs)	Identique	Identique
<b>27 mai 2021</b> 10:00 - 18:00	Identique	Identique

## Financeur(s)



## Bulletin d'inscription

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 3 jour(s)

**Date limite d'inscription** 02/03/2021

## Tarifs

Adhérent 567€

Non adhérent 567€

Non agricole 567€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autre OPCA : nous contacter.

L'intervenant peut venir sur votre ferme pour vous aider dans l'acquisition des savoirs. (300 € pris en charge par le Vivea - 20 € de participation stagiaires)

## Plus de renseignements

Marie Coupet, responsable de stage.

mcoupet@mp11.fr

Maison paysanne aude

1, avenue Salvador Allende

11 300 Limoux

Tel. 04 68 31 01 14

N° d'organisme de formation :

76110169011

**Taux de satisfaction : %**



**Modalités d'accès :**

Nom et Prénom : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.